

Vukoje, Dragomir (Bosnie-Herzégovine)

[Original: anglais]

Note verbale

L'Ambassade de Bosnie-Herzégovine au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

Le Haut Conseil de la magistrature de la Bosnie-Herzégovine a décidé de présenter la candidature de M. Dragomir Vukoje, juge à la Cour de Bosnie-Herzégovine, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale.

Le curriculum vitae de M. Vukoje et l'exposé présentés conformément au paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures et d'élection des juges à la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6) sont joints.

...
